

Mice, Matin Mardi 2 Juin 2015

# Propreté de la ville : la municipalité hausse le ton

Après avoir rappelé les efforts consentis, la mairie souhaite que les comités de quartier nomment un « référent propreté ». Afin d'impliquer la population. Et d'essayer moins de critique ?

**M**aréchal d'Empire. Pierre-Paul Léonelli aimerait sûrement cet emploi. L'adjoint à la propreté a lancé devant les présidents de quartier, sa campagne 2015 contre les incivilités. Une guerre qu'il entend bien gagner avec son bataillon de 800 agents. Mais pas que.

Dans l'amphithéâtre de la maison des associations de Garibaldi (un autre stratège de renom), l'adjoint a d'abord expliqué la nouvelle organisation de ses services : les pôles opérationnels qui quadrillent quotidiennement la cité, la force rapide propreté constituée de 25 agents (FRAP) et la brigade de lutte contre les atteintes au cadre de vie (LAC) avec 27 fonctionnaires, des policiers municipaux et des adjoints à la sécurité.

## Haro sur les déjections canines

L'occasion de dresser un premier bilan. Chiffres à l'appui (voir par ailleurs), M. Léonelli détaille les 3500 interventions liées à la salubrité publique, 1200 procédures transmises au Parquet et surtout 88 timbres-amende pour déjections canines... intempestives. « *Il y en a encore trop* » a jugé l' élu, en soulignant que « la commune abrite 50000 chiens, Paris 80000. Chaque année, ce sont 800000 sacs qui sont distribués gratuitement. Nous avons demandé aux commerçants de devenir des partenaires dans la distribution ». Mais ça n'y



Face au manque de citoyenneté, la ville a augmenté ses tarifs d'amendes pour certaines infractions. (Photos Cyril Doderigny)

suffit pas. D'où les 88 prunes. Car pour l'adjoint, la prévention c'est bien, mais « elle a ses limites. » Et de relever que « quand

s'attaque au porte-monnaie des gens, ils changent d'attitude. » C'est pour accentuer la répression qu'a été créée la LAC, l'an passé.

Afin de bien expliquer le travail de ses services, il a dévoilé un instrument important de la conquête : l'indispensable cartogra-

phie. Celle-ci est censée révéler l'évolution de la propreté rue par rue. Quatre agents sont chargés d'effectuer à pied l'évaluation le matin et l'après-midi d'un des 53 secteurs de la ville (seuls les 39 urbains sont concernés pour l'instant).

Grâce à ces données, les responsables observent l'évolution... ou pas, de la propreté des quartiers. Et peuvent ainsi accentuer l'effort sur telle ou telle rue et ainsi améliorer la situation.

## Implication

Après avoir exposé, le plan de la Ville, il a fait appel aux potentiels « réservistes » des comités de quartier afin « d'améliorer le rendement. » Il leur propose de nommer un « référent propreté » qui fera remonter tout problème de salubrité et aura également un rôle de « force de proposition. » Une implication qui pourrait aussi avoir comme effet de calmer certaines récriminations. Ce jour-là, il n'en a fallu pas moins pour que les langues se délient. Même si, dans le lot, certaines voix ont remercié la municipalité pour le travail effectué, la liste, non exhaustive, des problèmes n'a pas tardé à surgir, de Pasteur à Gambetta, en passant par l'Ariane.

« Les batailles perdues sont celles qui ne sont pas liguées. »

GAËTAN PEYREBESSE  
gpeyrebesse@nicematin.fr

## Restaurateurs et cafetiers priés de balayer

Lors des assises de la propreté, l'adjoint au nettoyage, Pierre-Paul Léonelli avait lancé un message de fermeté à l'encontre des restaurateurs et cafetiers au sens civique quelque peu émoussé en affirmant que certains avaient été sanctionnés à cause de leur comportement.

Il estimait ainsi que c'était la moindre des choses qu'à la fermeture de leur établissement, ils passent un coup de balai sur les terrasses et trottoirs. Pierre-Paul Léonelli réitère sa volonté, mais tempère. « Si à ce jour, aucune interruption du domaine public n'a été prise, je n'hésiterais pas à le faire. Oui,

il s'agit d'un avertissement. Oui, il y a des gens qui exagèrent. Et non, je ne laisserai pas le travail des agents du nettoyage bousillé par quelques commerçants récalcitrants. »

Dans le collimateur, les restaurateurs, cafetiers et commerçants utilisant l'espace public sans en prendre soin. « Pris propre le matin, le domaine public doit être restitué propre le soir. C'est là une règle élémentaire qui doit être respectée. Pour le bien-être des Niçois. Pour l'image de la ville auprès des touristes à la veille de l'ouverture de la saison estivale. »

C'est pourquoi des « ambassadeurs

de propreté » sillonnent d'ores et déjà les quartiers, et l'hyper-centre, pour préparer le terrain. Tout comme les 27 fonctionnaires de la brigade de lutte contre les atteintes au cadre de vie qui interviennent, jour et nuit, de 6 h à 2 h du matin. Leur mission : rappeler à l'ordre les commerçants peu soigneux du domaine public. Et l'adjoint au nettoyage d'affirmer que ses paroles seront suivies d'actes et de sanctions. « Cela ira d'un avertissement, au PV jusqu'à l'interruption d'occupation du domaine public en cas de récidive. » À suivre donc.

V.M.

## Repères

■ 10 000 tonnes de déchets sont ramassées dans les rues, chaque année. 113 tonnes sont récupérées sur les plages. 12 tonnes de déchets flottants sorties de l'eau. 17 000 tags et 14 000 affiches enlevés. Depuis, le début de l'année, 1 800 réclamations sont arrivées aux différents services (Allo Mairie, FRAP, pôles de proximité...)

## ■ Hausse des tarifs des amendes

Elles s'élevaient de 35 à 150 euros. Depuis la fin mars, les amendes pour dépôts sauvages, passent de 68 à 450 euros. Qui plus est, si le dépôt est effectué à l'aide d'un véhicule, l'amende s'envole à 1 500 euros. De quoi faire un peu plus réfléchir, peut-être. Quant aux déjections canines, elles sont toujours à 45 euros.